Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260112-DCM_12012026_05-DE

Bordereau de signature

DCM_12012026_05

Signataire	Date	Annotation
Laurent Meunier, Directeur General des Services	13/01/2026	**Action : Visa**
Jacky Lechable, Maire	14/01/2026	**Action : Signature** Certificat au nom de JACKY LECHABLE (MAIRE , COMMUNE DE DOMLOUP) , émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 01 juin 2023 à 14:32 au 01 juin 2026 à 14:32.
Laurent Meunier, Directeur General des Services	15/01/2026	**Action : Fin de circuit**

Dossier de type : Délibérations // Signées par le Maire

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260112-DCM_12012026_05-DE

République Française

Commune de DOMLOUP

Département d'Ille et Vilaine
Canton de Châteaugiron

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 JANVIER 2026

Nombre de conseillers en exercice : 26
Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 24

Le lundi 12 janvier deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 6 janvier 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP, sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Maire.

Présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Yves LE GALL, Sunita LE ROUX, Léna MONNIER, Elodie RAYMOND, Viviane SAINT-DENIS

Absents(tes) excusée(s) : Sandrine BOUCARD, Kevin DOFAL, Catherine GUIBERT (pouvoir à Sylvie FILATRE), Christophe LAINÉ (pouvoir à Yves LE GALL), Sandrine LELIÈVRE (pouvoir à Elodie RAYMOND)

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent CLISSON

2026-12/01-05 Vie associative/Subvention auprès de l'association « Les amis de l'orgue »

Rapporteur : Monsieur Sébastien CHANCEREL, Adjoint en charge de la vie associative et culturelle

La commune a été sollicitée par l'association « Les amis de l'orgue » afin d'obtenir une subvention dans le cadre de la rénovation de l'orgue de l'église. Le montant total des travaux est de 19 823 € HT soit 23 787.60 € TTC au regard du devis présenté par l'association.
Il est proposé au Conseil municipal d'accorder une subvention de 10 000 € à l'association « Les amis de l'orgue ».

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ **Approuve** le versement d'une subvention à l'association « Les Amis de l'orgue » d'un montant de 10 000 €.
- ✓ **Décide** d'inscrire les crédits correspondants au budget 2026
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cet objet

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jacky LECHÂBLE

Le secrétaire de séance
Laurent CLISSON